



Comité Départemental du Pas de Calais CHAR A VOILE



Hardelot Plage,

Le 29 Septembre 2020

Objet :

Regroupements départementaux.

Bonjour à tous,

Après consultation du président du CDDV62 ainsi que des membres de la commission sportive départementale, il a été décidé de mettre en place des regroupements départementaux sur les sites de Berck Sur Mer, Camiers, Hardelot, Boulogne sur mer et Marck en Calaisis.

Objectifs :

- Créer une dynamique départementale.
- Mettre en place un autre regroupement lors des vacances d'hiver et Pâques 20
- Garder le niveau de performance de nos clubs au niveau national

